

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Retraite sacerdotale mensuelle. — IV Correspondance romaine. — V Aux prières. — VI La révision de la vulgate. — VII Evangile du IV^e dimanche après la Pentecôte, (12 juin 1910). — VIII Découvertes franciscaines.

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 12 juin

Messe de saint Jean de S. Facond C., *double* ; mém. du 4^e dim. et des SS. Basilide et comp. Mm. ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Vêpres depuis le capitule de saint Antoine de Padoue C., *double* ; mém. de saint Jean de S. Facond et du dim.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 19 juin

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Montréal et Longueuil) ; du 14 juin, saint Basile ; du 21 juin, saint Louis de Gonzague (S. Aloysius).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Perkins) ; du 16 juin, saint François-Régis (Kiamika).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Verchères).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Louiseville) ; du 22 juin, saint Paulin ; du 25 juin, saint Prosper.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Lennoxville).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 13 juin, saint Antoine de Padoue (La Baie) ; du 20 juin, saint Silvére.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 16 juin, saint Régis ; du 21 juin, saint Louis de Gonzague.

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Bois-Francis, Chalk River et Madawaaska).

DIOCÈSE DE JOLIETTE.—Du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Lavaltrie);
du 19 juin, sainte Julienne. J. S.

Prières des Quarante-Heures

JEUDI,	16	JUIN	— Sainte-Julie.
SAMEDI,	18	"	— Hôtel-Dieu.
LUNDI,	20	"	— Saint-Basile-le-Grand.

RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

Mercredi, 8 juin, au Grand-Séminaire

Les exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxième mercredi du mois, au Grand-Séminaire. Ils auront lieu, cette semaine le 8, et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, mai 1910.

LE prince de Monaco est arrivé à Rome pour tenir la fameuse conférence qu'il devait faire il y a deux ans, et qui fut alors renvoyée en suite d'une extinction de voix du Prince. Celle-ci mit, paraît-il, longtemps à guérir puisque c'est aujourd'hui seulement qu'elle lui permet d'entreprendre le voyage que lui demandait instamment la Franc-Maçonnerie.

— L'homme est connu ; il vit de la roulette de Monaco qui lui paye toute son administration et son budget particulier. Cela se chiffre par une somme annuelle de 23 ou 25 millions, mais cette saignée n'appauvrit pas la source où puise son Altesse.

Quand M. Bl...
un joli mot q...
placez sur la...
au point de v...
ne à jouer, ...
des coups he...
heure, mais s...
ment sûr, et...
reperdre ce...
en voici la r...
partage en...
l'une ou sur...
y a une diffé...
d'elles est ré...
chance de pl...
donne ici l'é...
vient le béné...
dans les mys...
te, autre sort...
heureux arri...
fut obligé d'...
trouvait, et c...
demanda M...
nous rentrer...
est comme...
peut se déci...
veau coup d...

— Le Prin...
de Mayenne...
est né en 18...
dynastie est...
blent pas av...

Quand M. Blanc était tenancier des jeux de Monte Carlo il eut un joli mot qui peint bien la situation. « Mettez sur la rouge, placez sur la noire ; c'est toujours Blanc qui gagne ». Et de fait, au point de vue purement mathématique, un joueur, s'il s'obstine à jouer, doit forcément perdre à Monte Carlo. Il peut faire des coups heureux, gagner des centaines de mille francs en une heure, mais s'il persévère, s'il veut gagner encore, il est absolument sûr, et d'une certitude mathématique, non seulement de reperdre ce qu'il a gagné, mais de perdre encore ce qu'il a. Et en voici la raison. Prenons la roulette rouge et noire. Elle se partage en cases noires et en cases rouges, et on pointe sur l'une ou sur l'autre. C'est jouer à pair ou impair. Seulement il y a une différence. Le nombre des cases est impair, et l'une d'elles est réservée au banquier. Celui-ci a donc toujours une chance de plus que n'importe quel joueur. Bien entendu je donne ici l'économie générale du jeu pour montrer d'où provient le bénéfice de la banque, mais loin de moi de m'enfoncer dans les mystères de la roulette. Un jour, au trente et quarante, autre sorte de jeu très cultivé à Monte Carlo, un joueur heureux arriva à gagner en un heure 600,000 francs, et on fut obligé d'aller puiser à la caisse de réserve. M. Blanc s'y trouvait, et on lui conta le cas. Le joueur est-il debout ou assis, demanda M. Blanc.— Il est assis.— Cela va bien, payez, l'argent nous rentrera. Et en effet l'argent rentra, car le joueur assis est comme enchainé au jeu et quand la chance tourne il ne peut se décider à quitter sa chaise, espérant toujours un nouveau coup de la fortune qui s'obstine à ne pas venir.

— Le Prince de Monaco, qui s'appelle aussi duc de Valentino, de Mayenne, de Mazarin, Prince de Castel Porziano, etc., etc. est né en 1848 et a succédé à son père Charles III en 1889. Sa dynastie est catholique, mais les sentiments religieux ne semblent pas avoir été jamais le fort d'Albert I. Marié en première

noce avec la fille du duc de Hamilton, dont il eut un fils en 1870, le mariage fut, en 1880, déclaré nul par la cour romaine sur la plainte de la Princesse qui déclarait n'avoir consenti à ce mariage que par la crainte révérentielle qu'elle avait de sa mère, ce qui avait vicié son consentement. C'est un des cas qu'admet la sainte Eglise, et avec raison, car le mariage est un contrat essentiellement libre, et c'est alors seulement qu'il acquiert entre chrétiens la dignité de sacrement. Le Prince épousa Alice Heine, une juive de race, qui avait été mariée d'abord au duc de Richelieu, et les commencements de cette seconde union furent heureux. Le bateau du Prince s'appelait *Princesse Alice* ! Mais des nuages vinrent obscurcir la lune de miel, le Prince demanda à Rome d'annuler ce second mariage, et comme il ne pouvait pas trouver de causes canoniques, c'est-à-dire un cas d'empêchement antérieur au mariage, Rome refusa. Le Prince alors, furieux, décréta l'expulsion partielle des Jésuites du territoire de sa principauté. C'est toujours la vieille histoire « *Delirant reges, plectuntur Achivi* ». Que faisaient les Jésuites en cette affaire ? Absolument rien. Mais le Prince espérait probablement que les menaces, mises ensuite à exécution, pousseraient les Jésuites à incliner la Cour Romaine au consentement qu'il lui demandait.

— Le Prince Albert I est franc-maçon militant et en suite de ces événements, c'est-à-dire des refus qu'il a éprouvés en cour de Rome, s'est carrément déclaré contre l'Eglise. Non certes qu'il veuille faire dans ses minuscules Etats de la persécution violente, loin de là, il est trop habile pour tomber dans une erreur de tactique si grossière, mais il cherche par ses influences diplomatiques à faire à l'Eglise tout le mal possible.

— Quand le Vatican envoya aux Nonces accredités une circulaire sur la venue de M. Loubet à Rome, le Prince reçut comme les autres chefs d'Etats cette lettre du Vatican et de

suite comprit brouiller la lettre. Mais i d'une pareil avec le journ en question dire que la p Portugal, qu qu'à Gènes, Rome, ce qu

— Nous a marmite, ma que malgré : c'est ce qui e tait à juste tit savoir exacte retrait possi ment ce pas prince de M point de No une phrase de telle sort çais) que l même l'Eta document p trouvait pas une phrase communica qui ne jouis can en eut

— Sur le deux ans

suite comprit tout le parti qu'il pouvait en tirer. Il n'avait pour brouiller la France et le Saint-Siège qu'à laisser publier cette lettre. Mais il ne voulait point paraître s'être rendu coupable d'une pareille incorrection diplomatique. Bref, il s'arrangea avec le journal de Jaurès l'*Humanité*, qui publia le document en question et, pour détourner les soupçons de sa personne, fit dire que la publication devrait être le fait de Don Carlos, roi de Portugal, qui avait encore sur le cœur le fait d'être allé jusqu'à Gènes, et de n'avoir pu, à cause du Pape, pousser jusqu'à Rome, ce qu'il désirait ardemment.

— Nous avons en Italie un proverbe qui dit « le diable fait la marmite, mais il oublie le couvercle », ce qui se réduit à dire que malgré son habileté, il ne pense pas à tout. Dans l'espèce, c'est ce qui est arrivé au Prince de Monaco. Le Vatican redoutait à juste titre une indiscretion, et avait par conséquent intérêt à savoir exactement d'où elle proviendrait. La circulaire parlait du retrait possible du Nonce en cas de visite indue. Naturellement ce passage avait été supprimé de l'exemplaire adressé au prince de Monaco, qui a bien une légation à Rome, mais n'a point de Nonce dans ses Etats. De plus, dans chaque circulaire, une phrase avait été modifiée, tout en gardant le sens général, de telle sorte (n'oublions pas que la circulaire était en français) que la publication du document devrait trahir par elle-même l'Etat qui l'aurait livré. Quand l'*Humanité* publia le document pontifical, le Vatican n'eut pas d'hésitation. On ne trouvait pas dans ce document la menace du retrait du Nonce ; une phrase faite exprès pour le Prince révélait l'auteur de la communication ! On comprend que dès cette époque, le Prince qui ne jouissait pas déjà d'une trop bonne réputation au Vatican en eut une mauvaise.

— Sur les instances de la Franc-Maçonnerie, il s'est, après deux ans d'hésitation, décidé à venir à Rome faire une confé-

rence sur l'océanographie. Il voyage sur son yacht, fait faire des sondages, extrait des abîmes de l'océan des animaux étranges qui vivent à des profondeurs de deux et trois cents atmosphères— en un mot, il s'est créé une spécialité dans cette branche de la science. Il a fondé à Paris un musée d'océanographie et voici à ce sujet une anecdote qui peint bien l'homme. Sur le fronton de l'édifice s'étaient les armes de la principauté de Monaco, mais celles-ci ont pour tenant deux Capucins, preuve des rapports de l'Église avec la Principauté, et naturellement ils furent représentés soutenant les armes du Prince. De là, grand émoi dans le camp blocard et gouvernemental. Au moment où il venait de chasser les religieux, où il poursuivait odieusement, sous le délit de reconstitution de Congrégation, de pauvres Capucins qui se voyaient parfois entre eux, on les étalait public comme une sorte de protestation ? Il fallait vite réparer cette outrage fait à la République, et enlever de la vue des Parisiens ces figures abhorrées. Le Prince, interpellé à ce sujet, ne fit aucune difficulté. Au lieu de défendre l'écusson et les armoiries de ses ancêtres, il ordonna d'en sacrifier les tenants. On dressa de nouveaux échaffaudages, et les deux malencontreux Capucins disparurent. Le gouvernement avait gagné une victoire et pouvait se reposer sur ses lauriers.

— L'idéal du Prince aurait été de faire sa conférence sans mécontenter le Saint-Siège, et pour cela il avait usé d'une distinction subtile. « Ce n'est point le Prince de Monaco qui va à Rome, c'est le commandant du yacht la *Princesse Alice* désireux de faire connaître au public italien les mystères des profondeurs de l'Océan. Par conséquent le Saint-Siège ne peut pas se trouver froissé d'une visite où la principauté et son chef ne sont engagés en rien. » La distinction était subtile, tellement subtile même, que le Vatican trouva impossible de séparer le savant du Prince. C'est comme dans le cas de l'abbé Lemire, il n'est pas aisé de distinguer le député du prêtre ! Aussi le Vati-

can ne se p
les mesure
dignité mé
lique, ne
Pontife.

Du reste
ver que la
de Monaco
de lui ren
donne à un
incognito.
wagon, il
roi qui lui
à Castel Po
Je suppose
allant faire
point rendu
de mettre
voulait hon
— Le F
héritier d'A
assez infat
assez désire
nuscule pri
modifiera la

M. l'abbé J.
M. l'abbé V.
M. l'abbé L.
Le Révéren
Le Révéren
Sœur Marie
Anne, décédé
Sœur Rose
décédée à Mo

can ne se paya point de cette défaite, et fit savoir qu'il prendrait les mesures qu'il croirait convenables pour sauvegarder sa dignité méconnue par le Prince. Celui-ci, étant prince catholique, ne devait point oublier ce qu'il devait au Souverain Pontife.

Du reste l'Italie et son gouvernement ont tenu à prouver que la distinction n'existait pas, car si le prince Albert de Monaco n'a point été reçu officiellement, on s'est empressé de lui rendre, en les amplifiant, tous les honneurs que l'on donne à un prince d'une maison regnante voyageant en demi incognito. Jugez : les ministres vont le saluer à la descente du wagon, il est reçu dans la salle royale de la gare, va visiter le roi qui lui rend sa visite, dîne au Quirinal, va chasser avec lui à Castel Porziano, se promène dans les voitures de la cour, etc. Je suppose un savant plus célèbre que le prince de Monaco et allant faire une conférence au *Collegio Romano* ? On ne lui aurait point rendu ces honneurs. Ceux-ci n'avaient d'autre but que de mettre en relief la qualité de prince de Monaco que l'on voulait honorer surtout dans le savant.

— Le Prince espérait-il entraîner à sa suite le prince héritier d'Autriche, les rois d'Espagne et de Portugal ? Il est assez infatué de sa personne pour le croire et la cour d'Italie assez désireuse de cela pour l'espérer ; mais ce n'est pas la minuscule principauté de Monaco (un kilomètre carré) qui modifiera la situation actuelle de la diplomatie pontificale !

DON ALESSANDRO.

AUX PRIÈRES

- M. l'abbé J.-I. Tallet, p. s. s., décédé à Montréal.
 M. l'abbé W. Duckett, p. s. s., décédé à Montréal.
 M. l'abbé L.-J. Lauzon, a. c., décédé à Mascouche.
 Le Révérend Père G. Léonard, c. s. c., décédé à Notre-Dame des Neiges.
 Le Révérend Père E. Desfossés, c. s. c., décédé à Saint-Césaire.
 Sœur Marie-Alice, née Joséphine Dandurand, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.
 Sœur Rose de Lima Duperré, des Sœurs de la Charité de la Providence, décédée à Montréal.

LA RÉVISION DE LA VULGATE



A présidence de la Commission chargée par S. S. Pie X de reviser le texte de la Vulgate communique les renseignements suivants sur ces derniers travaux.

La Commission a publié dans un opuscule en latin son rapport de l'an dernier, qui a été inséré en italien dans la *Rivista Storica Benedettina*, IV, 1909, pp. 541-550.

Depuis la publication de ce rapport, les membres de la Commission ont considérablement avancé le travail de collation des manuscrits publiques. La Bible imprimée l'an dernier dans la forme que l'on sait pour ce travail spécial a déjà reçu dans ses marges les variantes de plus de trente manuscrits. On continue l'examen d'autres manuscrits et *codices*, et dès que ces collations seront terminées, elles viendront s'ajouter à la série des volumes qui sont conservés au siège de la Commission, au Collège international de Saint-Anselme, sur l'Aventin.

Etant donné le caractère de ces études, on a déjà obtenu des résultats notables, bien que le travail procède avec la lenteur nécessaire.

Dans les six derniers mois, la Commission a mis en œuvre un appareil photographique, avec lequel on peut reproduire les manuscrits en noir et en blanc ; cet appareil a déjà donné d'excellents résultats. Un grand nombre des plus importants manuscrits publiques de la *Bibliothèque Nationale* de Paris ont été reproduits suivant cette méthode. Les photographies sont ensuite confrontées avec le manuscrit pour qu'on puisse noter en marge les mots, ou les traits, qui seraient moins bien venus. De la sorte on obtient de l'original une copie aussi parfaite que possible.

En appliquant les principes de la photographie des couleurs, on a pu reproduire en noir et en blanc les lettres en argent sur fond pourpre.

Ces photog
de la Commi

Les catalog
l'an dernier,

La Commis
publication.

Pour éval
plus d'exactit

saire de cor

Dans ce but,
« Italica ».

EVANGILE

RÉSUMÉ DE
une barque,
apôtres.

RÉCITS PA
raconté la vo
cours et décri
S. Marc, ch. I

CONTEXTE F
pendant laqu
demeuré dans
l'emprisonner
s'arrêtant à Si
en Galilée, il
naüm au-dev
accomplit les

Ces photographies sont ensuite distribuées aux collaborateurs de la Commission pour être collationnées.

Les catalogues des manuscrits bibliques latins, commencés l'an dernier, se continuent avec rapidité.

La Commission va entreprendre prochainement une nouvelle publication.

Pour évaluer l'œuvre de saint Jérôme et déterminer, avec le plus d'exactitude possible, la version qu'il a faite, il est nécessaire de connaître l'ancien texte, ou les anciens textes latins. Dans ce but, la Commission va publier des passages de cette « Italica ».

EVANGILE DU IV^e DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

(12 juin 1910)

1^o Notions préliminaires

RÉSUMÉ DE L'ÉVANGILE. — Discours de Jésus prononcé sur une barque, et pêche miraculeuse suivie de la vocation de 4 apôtres.

RÉCITS PARALLÈLES. — S. Matthieu, S. Marc et S. Luc ont raconté la vocation des apôtres ; S. Luc seul mentionne le discours et décrit la pêche miraculeuse (S. Matth. ch. IV, v. 18-22 ; S. Marc, ch. I, v. 16-20 ; S. Luc, ch. V, v. 1).

CONTEXTE HARMONISÉ. — Jésus, à la suite de la 1^{er} Pâque, pendant laquelle il avait chassé les vendeurs du temple, était demeuré dans la Judée. Au mois de janvier suivant, après l'emprisonnement de Jean-Baptiste, il remonte en Galilée en s'arrêtant à Sichem où il convertit la Samaritaine. En arrivant en Galilée, il guérit à Cana le fils d'un officier venu de Capharnaüm au-devant de lui. Puis Notre Seigneur rendu à Bethsaïde accomplit les faits mentionnés dans cet évangile. — Il délivre

ensuite un possédé, le jour du sabbat, dans la synagogue de Capharnaüm, se rend à la maison de Pierre dont il guérit la belle-mère, puis opère une multitude de guérisons sur le soir du même sabbat. Alors commence son évangélisation de la Galilée.

CHRONOLOGIE.— Ces faits se passèrent au mois de janvier ou février qui précéda le 2e Pâque. Ce devait être l'année 28 (32 de l'ère chrétienne), 781 de la fondation de Rome. Jésus avait eu 31 ans au mois de décembre.

2o Texte de l'évangile

En ce temps-là (1) Jésus étant sur le bord du lac de Génésareth (2), se trouva accablé par une foule de peuple qui venait à lui pour entendre la parole de Dieu. Il aperçut deux barques arrêtées au bord du lac, et d'où les pêcheurs étaient descendus pour laver leurs filets (3) ; il monta dans l'une de ces barques qui appartenait à Simon, et le pria de s'éloigner un peu du rivage (4) ; puis, s'étant assis, il instruisait le peuple de dessus la barque (5).

3o Explication littéraire

a) DISCOURS DE JÉSUS

(1) En arrivant de la Samarie en Galilée. C'était à Bethsaïde, située sur le bord nord-ouest du lac, que demeuraient les quatre apôtres nommés dans cet évangile et non à Capharnaüm comme plusieurs le disent. — (2) Ce lac appelé aussi de Galilée ou de Tibériade « est par excellence le lac évangélique, le vrai berceau du christianisme ». « Un grand nombre d'actes de la vie publique de Jésus ont eu ses eaux pour théâtre ». Il a 5 lieues de long par 2 de large, et est situé à plus de 600 pieds au-dessous du niveau de la Méditerranée. Ses eaux sont profondes et terriblement soulevées dans les tempêtes. Quinze villes assises sur ses bords, lui formaient, du temps de Notre-Seigneur, une couronne

Dès qu'il
et jetez (6) v
nous avons
sur votre pe
ils prirent u

vivante, et l
environnant
André son f
leurs filets d
raient, dise
saint Luc. (C
occupants (C
Mineur) et J
pas être p
de se faire
mentionnel
général de l
est indiqué
du Royaume
Royaume (C
l'Évangile ».
mité parmi
par tous » (S
mois plus tai
sous forme d

(6) Il est bi
que monte
Jésus deman
ceux qui ét
mer (S. Amb

(a) Dans le

Dès qu'il eut cessé de parler, il dit à Simon : « Avance au large, et jetez (6) vos filets pour pêcher », Simon lui répondit : « Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre ; néanmoins, sur votre parole, je jetterai les filets » (7). Les ayant donc jetés, ils prirent une si grande quantité de poissons, que leurs filets se

vivante, et la fécondité admirable du sol faisait de la contrée environnante, un véritable paradis terrestre ». — (3) Pierre et André son frère, d'après saint Matthieu et saint Marc, jetaient leurs filets dans la mer, tandis que les deux autres les réparaient, disent saint Matthieu et saint Marc, et les lavaient dit saint Luc. Cet évangile ne donne que plus loin les noms des occupants de cette deuxième barque : c'étaient Jacques (le Mineur) et Jean son frère, fils de Zébédée. — (4) Pour ne pas être pressé par la foule toujours grossissante et afin de se faire mieux entendre. — (5) Aucun évangéliste ne mentionne le sujet particulier de cette instruction. Mais le thème général de la prédication de Jésus au début de son ministère est indiqué par saint Marc (I, v. 14, 15). Il prêchait l'évangile du Royaume de Dieu disant : « Le temps est accompli, et le Royaume de Dieu est proche ; faites pénitence et croyez à l'Évangile ». « Comme il guérissait toute maladie et toute infirmité parmi le peuple » (S. Matthieu IV, v. 23), « il était glorifié par tous » (S. Luc, IV, 15). Jésus prêcha une autre fois, quelques mois plus tard, dans une barque, le jour où il se mit à enseigner sous forme de parabole dans l'évangile de la Sexagésime (a).

b) PÊCHE MIRACULEUSE

(6) Il est bien remarquable que c'est dans la barque de Pierre que monte Jésus (S. Maxime) et que c'est à Pierre seul que Jésus demande d'avancer en pleine mer, tandis que c'est à tous ceux qui étaient avec lui qu'il demande de jeter les filets à la mer (S. Ambroise). — (7) Pierre n'a rien pris dans le temps le

(a) Dans le No 3, de 17 janvier 1910.

rompaient. Alors ils firent signe à leurs compagnons qui étaient dans l'autre barque (8) de venir les aider. Il y vinrent, et remplirent tellement les deux barques, qu'elles étaient près de couler à fond. A cette vue, Simon-Pierre se jeta aux pieds de Jésus et lui dit : « Eloignez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un pêcheur » (9). Car la pêche qu'ils venaient de faire l'avait saisi d'étonnement et d'effroi, lui et tous ceux qui étaient avec lui, aussi bien que Jacques et Jean, fils de Zébédée, compagnons de Simon.

plus favorable à la pêche, réussira-t-il le jour, temps impropre à la pêche ? Mais sur la parole de Jésus, il n'hésite pas à faire une action qu'il n'aurait jamais faite d'ailleurs. Il en sera bien recompensé. Ces poissons n'ont pas été créés à l'instant, ce n'est pas un miracle de création, mais la science divine de Jésus fait jeter les filets sur un des bancs énormes de poissons que renferme cette mer, c'est un miracle de prévision. — (8) C'étaient, d'après ce qui est dit plus loin, Zébédée et ses fils Jacques (le Mineur) et Jean avec des serviteurs. — (9) En aucune nuit, dans le temps le plus favorable, Pierre n'avait fait une si abondante pêche. Le miracle est évident. Aussi, dans un profond sentiment de stupeur et d'humilité, ne pouvant se retirer lui-même, Pierre prie le Maître de s'éloigner de lui parce qu'il est pêcheur. « La puissance de Jésus était une preuve de sa sainteté extraordinaire ; or, à côté d'un saint on sent davantage sa misère morale. » (Fillion) On peut rapprocher cette parole de celle du centurion dans l'évangile du III^e dimanche après l'Epiphanie : (b) « Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison... » Pierre non plus ne veut pas être séparé du Maître, mais il exprime son indignité d'en jouir. Aussi Jésus, loin de le prendre au mot, va se l'unir davantage par la mission qu'il lui révèle.

(b) *Semaine Religieuse* du 20 janvier 1908 (no 3).

Mais Jésus
seras pêche
rivage, ils q

(10) C'est
autres évan
mes, c'est-à
du Royau
disciples (ex
Philippe et
Maître. Dev
que peu de
occupations
l'époque du
ils seront ch
dès cet ap
poissons mé
et la foule)

Une foule
Dieu... Que
vaient ces f
ce pas cette
chaire ? Que
Ne faisons-n
nous à profi
est destiné,
L'une de c
le Maître ch
est celle de
gne. C'est le
par cette ba
messes d'inf

Mais Jésus dit à Simon : (10) « Ne crains point ; désormais tu seras pêcheur d'hommes ». Et ayant ramené leurs barques au rivage, ils quittèrent tout et le suivirent (11).

c) VOCATION DE QUATRE APÔTRES

(10) C'est à Pierre seul d'abord (puis aux autres, d'après les autres évangélistes) que Jésus promet de le faire pêcheur d'hommes, c'est-à-dire que, dans peu de temps, il devra jeter le filet du Royaume des cieux dans la mer des nations. — (11) Déjà ces disciples (excepté Jacques) ont reçu un premier appel (ainsi que Philippe et Nathanaël), il y a un an, peu après le jeûne du Maître. Devenus les *amis* de Jésus, ils ne demeurèrent avec lui que peu de temps, puis retournèrent dans leur famille et à leurs occupations profanes. Maintenant ils deviennent *disciples* ; à l'époque du sermon sur la montagne, dans quelques semaines, ils seront choisis pour être du nombre des douze *apôtres*. Mais dès cet appel, ils abandonnent leur famille, leur demeure, les poissons même (que durent se diviser les serviteurs de Zébédée et la foule) et suivent fidèlement le Maître.

4e Réflexions

Une foule de peuple qui venait à lui pour entendre la parole de Dieu... Que de fois, n'avons-nous pas envié le bonheur qu'avaient ces foules de suivre Notre Seigneur ! Et cependant n'est-ce pas cette parole de Dieu que nous recevons du haut de la chaire ? Quel zèle montrons-nous pour assister aux instructions ? Ne faisons-nous pas un choix parmi les prédicateurs ? Cherchons-nous à profiter de chaque sermon que nous entendons et qui est destiné, dans les vues de Dieu, à nous rendre meilleurs ?

L'une de ces barques qui appartenait à Simon... C'est celle que le Maître choisit et il en sera toujours ainsi. La seule barque est celle de Jésus-Christ. C'est de celle-là seulement qu'il enseigne. C'est le successeur de Pierre, et l'Eglise catholique figurée par cette barque, qui ont reçu l'enseignement divin et les promesses d'infaillibilité dans la diffusion de ces vérités.

Nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre... Pierre et les autres étaient isolés du maître ; ils n'avaient travaillé qu'avec des vues naturelles, pour subvenir à leur subsistance. C'est ainsi que sans la grâce et sans le secours de Dieu tous nos travaux seront infructueux. Le moyen de profiter spirituellement de nos travaux comme de nos épreuves, et même de nos joies, c'est de tout faire, de tout recevoir dans la grâce de Dieu, avec une vue surnaturelle, en n'espérant le succès que de Dieu.

Sur votre parole je jeterai les filets... Exemple de prompt obéissance à la volonté de Dieu, malgré les raisonnements contraires. Comme toujours cette parfaite obéissance triomphe d'obstacles que la seule volonté aidée par les moyens naturels n'a pu surmonter. O vertu de l'obéissance !

Ils prirent une si grande quantité... Pêche qui est une figure et une prédiction de la pêche des hommes que doit faire Pierre ainsi que ses successeurs. Opérée dans les conditions indiquées par le Maître, elle sera très abondante ; dès sa première instruction, Pierre, le jour même de la Pentecôte, convertit 3,000 hommes, puis 5,000 à son deuxième discours.

Ils quittèrent tout et le suivirent... Il est de précepte de ne pas attacher notre esprit et notre cœur aux biens terrestres ; il n'est que de conseil de renoncer à tout en réalité. Tous les fidèles sont tenus aux préceptes, quelques-uns, destinés à une plus grande vertu, sont appelés à suivre les conseils. Avons-nous obéi au précepte ? La grâce ne nous presse-t-elle pas de suivre le conseil ? Les apôtres se montrèrent parfaits dès ce moment, en renonçant effectivement à tout ce qu'ils possédaient. Ce qu'ils laissèrent peut sembler peu de chose, mais ils pouvaient y être aussi attachés que le riche à ses grandes possessions. D'ailleurs, « il quitte beaucoup celui qui ne se réserve rien » (S. Grégoire).

50 Résolutions

Mieux écouter la parole de Dieu, en faisant abstraction de la personne du prédicateur, et avec le seul désir de se l'appliquer ;

Etre plus a
Recevoir t
comme s'ils

Etre fidèle
Chercher l
renoncement
des pratiques
sont séparées

Seigneur J
votre sainte J
son entremis
sanctifier. De
cher qu'à voi
obstacles et n



N a d
che:
But
lettres de l'ha
inconnues. L
appliqua l'alg
Newton, et les
vent leurs mé
On a cité m
où il prophé
aujourd'hui le

Etre plus attentif à tirer profit spirituel de toutes ses actions ;
Recevoir tous les ordres de ses supérieurs sans les discuter et
comme s'ils venaient directement du Maître lui-même ;

Etre fidèle à rapporter à Dieu tout succès ;

Chercher le progrès dans la vertu plus par la perfection du
renoncement à ses goûts et à ses biens que par la multiplicité
des pratiques extérieures de piété impuissantes quand elles en
sont séparées.

60 Prière

Seigneur Jésus, je vous remercie de m'avoir fait naître dans
votre sainte Eglise et de m'avoir accordé tant de grâces par
son entremise. Accordez-moi de travailler de plus en plus à me
sanctifier. Donnez-moi de me détacher de tout pour ne m'atta-
cher qu'à vous seul. Qu'avec votre grâce, je surmonte tous les
obstacles et marche courageusement dans le chemin du ciel.

J. S.

DECOUVERTES FRANCISCAINES

 N a démontré le caractère très pratique de la science
chez les Franciscains. C'est ainsi que Giovanni
Buteo, vers 1559, fut le premier à employer les
lettres de l'alphabet dans l'algèbre pour désigner les quantités
inconnues. Lucca Paccioli, qui enseignait à Rome en 1489,
appliqua l'algèbre à la géométrie, bien avant Leibniz et avant
Newton, et les célèbres géomètres Cardano et Tartaglia lui doi-
vent leurs méthodes.

On a cité maintes fois le fameux passage de Roger Bacon
où il prophétise la construction de ce que nous appelons
aujourd'hui les aréoplanes.

On trouve dans un manuscrit d'Oxford (Bodl. canenic. 225) un autre texte relatif à ce même Roger Bacon. Il ne manque véritablement pas d'intérêt :

« Frère Roger Bacon prenait tant de plaisir dans ses expériences, qu'au lieu de s'occuper de ses leçons et de ses écrits, il fit deux miroirs à l'Université d'Oxford. Avec l'un il pouvait allumer une chandelle à toute heure du jour ou de la nuit. Avec l'autre, il pouvait voir ce que faisaient les gens dans les pays même les plus éloignés. Le résultat fut que les étudiants passaient leur temps à allumer des chandelles avec le premier miroir au lieu d'étudier leurs livres, ou bien regardaient dans le second et quand ils voyaient leur parents ou leurs amis mourants ou bien malades, ils quittaient Oxford. Cette conduite était fort préjudiciable aux écoles ; aussi le Conseil général de l'Université fit-il briser les deux miroirs ».

Il nous souvient d'avoir entendu raconter plusieurs fois par un de nos anciens Pères, qu'au XVII^e siècle, un vénérable Capucin avait inventé un merveilleux microphone de la grosseur d'une montre. Ce petit mécanisme caché sous son vêtement, lui permettaient d'entendre une conversation tenue à voix basse même à une distance assez éloignée. Lors de sa visite pastorale, le Père Général aurait ordonné la destruction de cet appareil dans la crainte qu'on ne s'en servit pour violer le secret de la confession.

Jamais il ne nous a été possible de trouver dans l'histoire trace de ce fait. Y aurait-il dans ce récit postérieur un souvenir, puis une déformation du premier ? Je ne veux retenir de ces deux faits, comme de tant d'autres faciles à multiplier, que le génie d'invention et le caractère très pratique de la science chez les Franciscains.

P. UBALD D'ALENÇON.